

ATTESTATION

Nous soussignés : CARPA de Nice, 15 Rue Alexandre Mari à NICE

Atteste, conformément aux dispositions législatives en vigueur, avoir constaté le dépôt du capital de la société AB IMPORT SASU (en cours de constitution) pour un montant de 3.000 Euros sur le sous compte de Maître SEALR NINO PARRAVICINI ouvert dans nos livres auprès de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL des Professions Juridiques à Nice.

La répartition des apports est la suivante :

- Monsieur GUIMO CALZADA Jorge	3 000.00 €
--------------------------------	------------

Total des apports en numéraire	3 000.00 €
--------------------------------	------------

Fait à Nice Le
18/01/2024

CARPA DE NICE
Service Maniement de Fonds

